

REGLEMENT

article 1 : composition du comité d'organisation

Michel SANJAIME, Claire, Horacio ALCALDE - secrétaires : Jackie CHAROTTE, Vincent MARTY

article 2 : participants

tous les membres inscrits à l'A.S., titulaire d'une licence de la FFG, qui s'inscriront volontairement à la compétition.

article 3 : calendrier

les inscriptions sont ouvertes sur le blog « <http://www.asfalgos.fr> » jusqu'au jeudi 27 août.

Le premier tour aura lieu le mardi 15 septembre.

Les quarts de finale se joueront le 22, les demi-finales le mardi 29, la finale le dimanche ou le mardi suivant au choix des deux finalistes.

article 4 : dérogations

un joueur indisponible le mardi, pourra, en accord avec son adversaire, jouer son match un autre jour, mais au plus tard le lundi suivant.

article 5 : forfait, indisponibilité

en cas d'incapacité d'un joueur à disputer son match à la date initialement, son adversaire sera déclaré gagnant.

en cas d'incapacité des deux joueurs à disputer leur match, il sera procédé au tirage au sort du gagnant, parmi ces 2 joueurs.

article 6 : formule de jeu

match play, sans coups rendus • élimination directe • départ marques jaunes

article 7 : organisation des rencontres

les joueurs ayant procédé à leur inscription au tournoi seront classés par ordre croissant d'index. Si le nombre de joueurs est supérieur à 16 il sera procédé à une série de barrages visant à ne qualifier que 16 joueurs

l'index pris en compte sera celui obtenu par le joueur à la date du 27 août 2015.

le tableau des rencontres sera publié sur le blog de Falgos le 27 août. Il sera « renseigné » au fur et à mesure des rencontres avec les résultats des différents matchs.

article 8 : départs, matchs, résultats

les départs du mardi seront réservés « collectivement » par le secrétaire du comité, des trous 1 et 10, par groupe de quatre joueurs. les cartes de scores signées des deux joueurs seront remises à l'accueil Falgos. Aucune contestation ne sera possible après cette remise.

les litiges seront examinés et jugés par le comité après avoir été exposés par les deux joueurs, en principe, le jour même de la compétition.

article 9 : 2ème tour et tours suivants : mardi 22 / 29

les vainqueurs du 1er tour seront classés par ordre croissant d'index. Le tableau des rencontres sera mis en ligne sur le blog.

Pour, éventuellement, compléter à 8 joueurs le nombre de participants qualifiés, il sera procédé à un repêchage d'un ou plusieurs joueurs éliminés, dans l'ordre des résultats obtenus lors de leur 1er match. En cas d'égalité, il sera procédé à un tirage au sort.

article 10 : finales

la même organisation sera reprise pour disputer les 1/4, les 1/2 finales et la finale. Le vainqueur de la finale sera déclaré « champion du club » de Falgos 2015.

Michel SANJAIME	Claire	Horacio ALCADE	Jackie CHAROTTE	Vincent MARTY
président de l'A.S	Pro	directeur technique	secrétaire	secrétaire